

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Haiti-Discours-SOLIDARITE-FANM-AYISYEN-SOFA>

Haïti : Discours SOLIDARITÉ FANM AYISYEN SOFA

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : lundi 6 février 2012

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Discours prononcé par la coordinatrice de la SOFA, à une réunion avec le Ministre des droits de l'homme du Brésil, Dilma, en visite à Puerto Principe

Madame la Ministre,

Vous pouvez voir combien nous sommes heureuses de vous accueillir au local de la SOLIDARITÉ FANM AYISYEN SOFA, nous les organisations féministes ici présentes :

AFIAVIH, CNEH, Concertación Nacional, Enfofam, SAJ Fanm, Fanm Yo La, FASH, TOYA FUNDACIÓN, Kay Famn, MOUFEDH, SOFÁ.

Unanimement soucieuses de partager avec vous nos préoccupations concernant les droits humains des femmes en Haïti en vous adressant les faits les plus saillants. Nous vivons dans un pays sous occupation militaire où notre droit à la souveraineté, base fondamentale de la dignité d'un peuple, condition sine qua non pour l'exercice des droits humains, n'est pas respecté, où nos droits de vivre une vie sans violence sont bafoués par les forces étrangères tantôt par les viols perpétrés sur les femmes, les filles, les garçons par les brigades des Sri-lankais, Pakistanais et Uruguayens, tantôt par la menace constante d'armes de guerre exposées au sein de la population civile. Il ne faut pas s'abriter derrière l'immunité pour justifier l'impunité.

Notre droit à la santé subit des contre-coups désobligeants depuis plus d'une année dus à l'introduction du choléra en Haïti par la brigade népalaise. À remarquer que notre pays était préalablement indemne du choléra. Malgré les résultats accablants d'au moins cinq enquêtes dont deux commanditées par les Nations Unies, cette dernière refuse de reconnaître les torts et dommages causés sur la vie des Haïtiennes et Haïtiens trainant un fardeau de plus de 7000 morts et de 50 000 infectés, de rendre justice à la population et de dédommager les victimes.

Nous espérons que le Brésil, pays phare dans l'application des droits humains garantira le respect des droits des migrantes et migrants venant d'Haïti établis dans ce pays et qu'un traitement humain sera attribué aux 484 migrants haïtiens encastrés sur la frontière entre le Pérou et le Brésil spécialement les femmes qui, dans ces conditions de vulnérabilité, peuvent être la proie de toutes formes de violence.

Nous souhaitons que l'expérience et l'expertise que vous avez développées au cours de ces dernières années en matière de politique publique en faveur des droits des femmes soient mises à contribution pour l'avancement des droits des femmes en Haïti. Sachant que la coopération entre le Brésil et Haïti est limitée aux relations bilatérales entre les États, nous souhaitons cependant une ouverture de cette coopération qui tienne compte des mouvements sociaux, spécialement des organisations de femmes et de féministes existantes dans le pays pour appuyer l'autonomie économique des femmes ainsi que la lutte contre la violence faite aux femmes.

Conscientes de votre conviction dans les valeurs féministes porteuses d'égalité, de justice et de changements nous sommes assurées que vous prendrez à coeur les différentes préoccupations exprimées, à savoir notre souveraineté nationale, la violence faite aux femmes, aux filles et aux garçons, le droit à la santé. Nous vous remercions chaleureusement d'avoir pris le temps de nous écouter.

Merci

[CADTM](#). Port au Prince, 5 février 2012.